ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

Chèques santé	Départements concernés	Conditions d'éligibilité	Documents nécessaires	Vérification	Montant
•	•	- Etre étudiant dans un établissement de la région Centre-Val de Loire	- Notification de bourse	-Vérifier l'échelon de bourse	
			- Pour les échelons 4,5,6 ou 7:		
		- Moins de 28 ans (nés à compter du 1er janvier 1988)	->Refus de l'ACS ou CMU-C OU Attestation sur	- Vérifier le lieu d'études	
Contro Val de Leire	10 20 20 27 41 -+ 45				A hauteur de :
Centre-Val de Loire	18, 28, 36, 37, 41 et 45.	- Etre allocataire d'un bourse échelon 4 à 7 du CROUS ou bénéficiaire de l'allocation spéficique annuelle du CROUS	l'honneur région Centre-Val de Loire	- Vérifier le statut étudiant	100 €
		- Souscription individuelle			
			Pour les échelons de 0 à 3: pas d'attestation		
		- Souscrire à une complémentaire santé entre le 01/07/2016 et le 30/06/2017	nécessaire		
		- Posséder à la carte Multipass + (Inscription auprès de la région Lorraine)	- Notification de bourse	-Vérifier le statut boursier	
	ı	- Etre âgé de moins de 26 ans au 1er octobre	- Carte Multipass+	- Vérifier le lieu d'études	
			- Photocopie de la carte d'étudiant	- Vérifier le lieu d'habitation	
		- Etre inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur, en BTS, dans un institut ou un centre de formation sanitaires	- Pour les échelons 4,5,6 ou 7:		
Grand-Est	54, 55, 57 et 88.	et sociales dans l'académie Metz-Nancy,	-> Refus de l'ACS ou CMU-C OU Attestation sur l'honneur		A hauteur de :
(Lorraine)	3 1, 33, 37 22 33.	- Etre boursier sur critères sociaux des échelons 0 à 7 et non éligible à la CMU-C et à l'ACS	LMDE		75 €
		- Résider dans l'académie durant l'année universitaire,			
		- Etre directement souscripteur d'une complémentaire santé,	Pour les échelons de 0 à 3: pas d'attestation		
		Adhésions uniquement en agence et limité à 1000 adhésions	nécessaire		
		- 18 à 26 ans inclus	- Notification de bourse	- Vérifier l'échelon de bourse	A hauteur de :
			- Pour l'échelon 4:		
	75, 77, 78, 91, 92, 93, 94 et 95.	- Etudier en IDF	=> Refus de l'ACS ou CMU-C OU Attestation sur l'honneur	- Vérifier le lieu d'études	12 mois : 100 €
		- Habiter en IDF	LMDE	- Vérifier le lieu d'habitation	9 mois : 75 €
		- Etre boursier d'échelon 0 à 4		- Vérifier le statut étudiant	8 mois : 66,67 €
				Vermer le statut étadiant	
lle de France		ou boursier FNAU (fonds national d'aide d'urgence annuelle)*	Pour les échelons de 0 à 3: pas d'attestation		7 mois : 58,33 €
		ou boursier FRAS (fonds régional d'aide sociale) *	nécessaire		6 mois : 50 €
		* sans condition d'échelon			5 mois : 41,67 €
		- Souscription individuelle			
					4 mois : 33,33 €
					3 mois : 25 €
		- Etre âgé(e) de moins de 28 ans,	- Notification de bourse,	- Vérifier lieu d'études	
		- Etudier dans l'académie de Toulouse dans un établissement de l'enseignement supérieur(en BTS ou dans un institut ou un			
	09, 12, 31, 32, 46, 81, 82 et 65.	centre des formations sanitaires)	- Pour les échelons 4,5,6 ou 7:		
Occitanie		et sociales)	=> Refus de l'ACS ou CMU-C OU Attestation sur	- Vérifier échelon de bourse	A hauteur de :
(Midi-Pyrénées)	A sout département 24 (avalus)	- Etre boursier d'échelon 0 à 7 (dont boursiers sur critères sociaux des ministères	l'honneur LMDE	- Vérifier le statut boursier	100 €
	sauf département 34 (exclus)	agriculture, culture, défense, défense, transport), ou FNAU ou FRAS,	Develop foliation do O > 2, and distriction		
		- Souscription individuelle.	Pour les échelons de 0 à 3: pas d'attestation		
		- Etre âgé(e) de 15 à 30 ans,	nécessaire - Copie de la pièce d'identité,	- Vérifier le lieu d'habitation	
		- Foyer fiscal des parents ou adresse personnelle en Pays de la Loire,	- Attestation d'éligibilité à télécharger sur	- Vérifier la garantie choisie	
		- Etre directement souscripteur d'une complémentaire santé auprès	www.pack15-30.fr dûment signée et datée.	vermer la garantie choisie	
Pays de la Loire	44, 49, 53, 72 et 85.	d'un organisme mutualiste partenaire de la Région,	WWW.pack25 50.11 dament signed et datee.		A hauteur de :
,	44, 43, 33, 72 ct 63.	- Seules les garanties étant des contrats responsables sont éligibles au dispositif.			100 €
!					
		Adhésions uniquement Essentielle et Zen			
			Piece d'Identité	- Vérifier le lieu d'études	
		- Etudiant de moins de 26 ans	Attestation de bourse	- Vérifier le lieu d'habitation	
Guadeloupe	971	- Parents domiciliés en Guadeloupe	certificat de scolarité		A hauteur de :
- addition pe	3,1	- Boursier sur critère sociaux ou bousier de la région (et ce quelque soit l'échelon)	Avis d'imposition des parents		80 €
		- Etre inscrit dans un établissement Sup. aux Antilles Guyane			
Guyane		DISPOSITIF SUPPRIME			
Guyane		DISPOSITIF SUPPRIIVIE			

Aides locales	Conditions d'éligibilité	Démarches	Montant
Auvergne (départements 03,15, 43 et 63)	 Agé de 18 à 25 ans Etre boursier (boursiers sur critères sociaux ou bénéficiant d'une bourse régionale d'études sanitaires et sociales) Etre domicilié en Auvergne Etre étudiant en Auvergne 	- Utiliser sa carte nouveau monde (reçu à son domicile ou à disposition en agence caisse d'épargne)	aide de 200 € à 600 € ->200€ pour les échelons 0 et 1, -> 350 € pour les 2 à 4 et -> 600€ pour les 5 à 7)
Champagne Ardenne (départements 51 ou 08)	- Etudier dans un établissement de Champagne-Ardenne - Etre boursier du CROUS ou de la Région (formations sanitaires et sociales),	- Compléter le document de demande d'aide du Conseil Général téléchargeable sur le site du Conseil Général et le faire signer par LMDE - Fournir la photocopie de la notification de bourse de l'année universitaire concernée - Fournir la photocopie du certificat d'inscription à l'université - Joindre un RIP ou un RIB - Attestation sur l'honneur précisant ne pas bénéficier de la CMU ou ACS	A hauteur de : 80 €
Chevilly-Larue	En attente		
Pas de Calais (département 62) Nord (département 59)	DISPOSITIF SUPPRIME		
Picardie	En attente		
	- Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne; - Être âgé de moins de 34 ans au 31/08/2017; - Être rattaché à un foyer fiscal à la Réunion; sur l'avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014 - Le revenu net imposable est inférieur à 108 000 €/an; - Être titulaire du Baccalauréat (Session n-1); - Être inscrit pour la première fois dans un cursus d'études supérieures en formation initiale	- Compléter le formulaire d'aide auprès de la région	Jusqu'à 300 € pour les non boursiers et 500 € pour les boursiers
Landes (département 40) (Nouveauté 2016-2017)	universitaire. Avoir votre domicile ou domicile parental situé dans les Landes. Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé (sous contrat et éligible aux bourses nationales).	Une attestation sur l'honneur de non-perception de la CMU-C ou de l'ACS Une attestation signée par l'organisme auprès duquel le contrat de "mutuelle complémentaire santé" a été souscrit Un RIB	A hauteur de : 100 €